

Nombre  
de membres en  
exercice

**Extrait du registre des délibérations  
du Conseil d'Administration  
du Centre Communal d'Action Sociale**

9

Séance du : 13 novembre 2023

Délibération n° : 2023/1311/6

sous la présidence de : Mme Veronica WAGNER, Vice-Présidente

Date de la convocation : 10 novembre 2023

Présents (6) : Mmes WAGNER, GATTO, PAGANI,  
TORSIELLO, MM. DUMON, CHARLIER

Absent ayant donné procuration (1) : M. FOURNIER à Mme WAGNER

Absents excusés (2) : Mme MOLINA, M. KRONZ

Ont assisté à la séance : Mme BRULLOT, Directrice du CCAS,  
assurant le secrétariat de la séance,  
Mme GAVRILOVIC, Médiatrice Sociale,  
Mme BARTHELEMY, Adjoint Administratif

---

**POINT N° 6 - Aide de fin d'année 2023**

---

Entendu l'exposé de Madame la Vice-Présidente,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Administration,

**DECIDE** d'attribuer une aide de fin d'année qui sera délivrée sous forme de bons d'achat de marchandises diverses que les bénéficiaires pourront utiliser selon leurs souhaits dans n'importe quelle enseigne qui acceptera ces bons, et ce, jusqu'au 31 décembre 2023.

Cette aide de fin d'année est destinée :

- aux Rombasiens bénéficiaires du RSA
- ou
- aux Rombasiens bénéficiaires de l'ASS (Allocation de Solidarité Spécifique)
- ou
- aux Rombasiens demandeurs d'emploi inscrits avant le 1<sup>er</sup> octobre 2023 à Pôle Emploi et non indemnisés,

selon les tableaux de barèmes suivants :

**Aide de fin d'année**  
**pour les personnes percevant le RSA**

Composition du foyer	Montant attribué
1	35,00 €
2	40,00 €
3	45,00 €
4	50,00 €
5 et plus	55,00 €

**Aide de fin d'année**  
**pour les bénéficiaires de l'ASS,**  
**ou les demandeurs d'emploi inscrits avant le 1<sup>er</sup> octobre 2023**  
**à Pôle Emploi et non indemnisés**

Montant attribué
35,00 €

Extrait certifié conforme  
ROMBAS, le 14 novembre 2023  
La Vice-Présidente du CA :

